

AVEC LA FNMR, DÉCOUVREZ LE LIBÉRAL

# L'exercice en cabinet libéral

POUR  
les  
internes



- ✓ **La radiologie :  
une spécialité médicale**
- ✓ **La radiologie :  
une entreprise libérale**
- ✓ **La radiologie libérale :  
une voie d'avenir**
- ✓ **La financiarisation  
des groupes**

Janvier 2023

# j'ai **7** bonnes raisons d'adhérer à la FNMR

## 1 L'inscription est gratuite

## 2 L'union fait la force

Parce que la FNMR est **le seul rempart** contre les baisses tarifaires

## 3 L'indépendance financière

Pour que le médecin radiologue puisse rester maître de **son outil de travail** et garder la maîtrise de **son plateau technique**

## 4 L'équipement d'imagerie médicale

Parce que **la FNMR défend auprès des ministères** l'augmentation du nombre d'équipements et que ses représentants régionaux soutiennent vos demandes

## 5 Le dépistage du cancer du sein

FORCOMED, créée par la FNMR, est **la seule agréée pour la formation des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>nds</sup> lecteurs du dépistage organisé** que la FNMR a lancé depuis 2004

## 6 La téléradiologie et l'intelligence artificielle

La FNMR participe à la Charte de la téléradiologie et à l'essor de l'Intelligence Artificielle à travers **DRIM France IA**, écosystème d'IA, conçu par les radiologues, pour les radiologues

## 7 La formation des Internes

J'ai **50% de réduction** sur toutes les formations FORCOMED

Avec la FNMR, je me fais entendre et je défends mon exercice de médecin radiologue libéral.

# La radiologie : une spécialité médicale

L'exercice de la radiologie se rapproche de celle de la médecine interne dans la mesure où elle ouvre une pratique transversale, qui tend à se décliner de plus en plus en sous-spécialités très variées : pédiatrie, gériatrie, imagerie de la femme, neurologie, pathologie thoracique, vasculaire et cardiologique, digestive, ou ostéo-articulaire pour ne citer que celles-là.

Ceci est possible grâce à la variété des techniques : de la radiologie standard, de l'échographie, du doppler, au scanner ou à l'IRM.

À cela s'ajoute le développement exponentiel des techniques interventionnelles, aussi bien de pratique courante comme les biopsies mammaires ou les gestes d'infiltration articulaires ou tendineuses, que les gestes interventionnels plus invasifs tels que développés en vasculaire, en neurologie, en digestif, ou en urologie par exemple.

Ces techniques ont conduit à la création d'une année supplémentaire de spécialisation à l'internat, avec des opportunités de développement en milieu hospitalier comme dans les structures privées qui en sont équipées.



Ces actes techniques sont totalement intégrés au cœur de la prise en charge médicale aussi bien diagnostique que thérapeutique. De ce fait, le radiologue est un clinicien à part entière, soucieux de la qualité des contacts humains avec ses patients, en particulier sur l'annonce des résultats. •

---

*Le radiologue est un  
clinicien à part entière,  
soucieux de la qualité  
des contacts humains  
avec ses patients*

---

# La radiologie : une entreprise libérale

Le jeune radiologue qui entre dans une association s'ouvre à une pratique nouvelle à laquelle il n'a pas été préparé. Formé à l'exercice de la radiologie essentiellement en milieu universitaire et hospitalier, il complète sa formation sur les pathologies parfois plus fréquemment rencontrées en pratique de ville, mais aussi sur les pratiques du monde de l'entreprise. Progressivement, au contact du terrain et des associés plus anciens, il continue d'apprendre et ne cessera de se former tout au long de son activité.

## Une association est un mariage

La majorité des radiologues exerce en groupe (4 à 8 en moyenne mais quelquefois beaucoup plus, jusqu'à 50).

Avant de s'installer, l'impétrant devra étudier son contrat d'association, en s'aidant de l'éclairage de professionnels, avocats ou comptables. Tous les modèles juridiques sont possibles, et la diversité est grande sur le terrain. Beaucoup de groupes exercent en société, certains à parts égales, d'autres sous la forme d'obtention de parts en quantité variable.

Le temps de travail peut être ou non modulé selon les associés. Les rémunérations variables, ainsi que les temps de repos ou de vacances.





## Un essai est indispensable

- ✓ Il faut bien sûr, avant de s'installer, d'abord remplacer dans la structure : voir si l'on s'y sent bien, en bonne entente avec les associés historiques, vérifier si l'activité est conforme à ses attentes, et les relations cordiales avec les correspondants. Votre profil correspond-il aux attentes du groupe ? Y a-t-il moyen d'intégrer ou de développer vos compétences particulières ?



- ✓ Il faut aussi étudier les conditions financières : du prix de la part pour l'intégration à la rémunération annuelle et au potentiel de développement de la structure. Est-elle adaptée aux orientations de notre profession : en zone concurrentielle ou au contraire dans un territoire sous médicalisé ? le matériel est-il récent ? Y a-t-il des gardes avec une clinique ou, plus rarement, avec l'hôpital dans le cadre d'une PDS (permanence des soins) ?

Un point important : avez-vous accès aux parts de SCI de la société ? c'est à dire aux sociétés immobilières (le groupe est-il propriétaire de ses locaux et est-il possible d'acheter ou de transmettre par l'associé sortant des parts immobilières qui seront source d'un revenu complémentaire non négligeable à terme).

- ✓ Comment est assurée la gestion quotidienne et financière du cabinet ? selon la taille de leur structure, les radiologues emploient un personnel administratif qui devient une nécessité face à l'ampleur de la tâche de gestion : un DRH (directeur des ressources humaines), un DAF (directeur des affaires financières), un manager pour la gestion des équipes, et des plannings.
- ✓ Quels sont les comités mis en place auxquels les radiologues participent ? (Par exemple pour le choix du matériel, le contrôle des finances ou les stratégies mises en place pour l'évolution de la structure).

...

... En effet, le radiologue dans sa pratique libérale est autonome, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui dans des structures hospitalières, contrôlées par la gouvernance administrative, souvent décalée des réalités du terrain. Cette liberté est un bien précieux pour le radiologue libéral qui est fréquemment amené à faire des choix pour le renouvellement de son matériel :

Les tables de radiologie tous les 15 ans, les échographes (5 à 7 ans), les panoramiques dentaires et cone beam (10 ans), les ostéodensitomètres (10 ans), les scanners (5 à 7 ans), les IRM (5 à 7 ans).

Le matériel informatique, indispensable, (5 à 10 ans) incluant les RIS et les PACS pour les prises de rendez-vous et les archivages.

Le radiologue est libre aussi de ses choix pour les produits de contraste, et son matériel d'aiguilles à biopsie par exemple.

### **Des précautions essentielles**

Le jeune médecin qui s'installe doit aussi veiller à sa gestion financière personnelle.

✓ Selon qu'il doit emprunter ou non auprès d'une banque pour rembourser le prix de sa part, en prévision aussi des charges sociales qu'il aura ou non à supporter personnellement ou au travers de son groupe. Il est indispensable d'adapter son niveau de vie en proportion de ses charges et pouvoir anticiper le paiement de ses impôts. Les variations de



provision sur le compte d'un médecin libéral subissent de plus grandes amplitudes que celles d'un médecin salarié.

✓ Il devra aussi penser à se protéger : professionnellement en s'assurant correctement face aux obligations médico-légales propres à l'exercice libéral (responsabilité directe et personnelle), et financièrement face au risque de soucis de santé à travers des protections de type prévoyance mises en place par les assureurs (indemnités journalières). Souvent les contrats des groupes prévoient également une protection entre associés appelée "tontine" qui permet d'assurer le revenu pendant des absences pour maladie.



## La radiologie libérale : une voie d'avenir

S'installer aujourd'hui, c'est aussi penser à l'**avenir de la profession**.

L'offre en téléradiologie s'est développée : cet outil est une aide utile à l'organisation de nos structures, à condition qu'il soit correctement géré. La téléradiologie doit rester aux mains des radiologues de même que nos moyens d'acquisition des images si le radiologue veut pouvoir conserver demain son autonomie et ne pas devenir le salarié de structures

détenues par des investisseurs qui lui feront perdre son indépendance.



...



En effet, si la radiologie connaît une baisse démographique au même titre que les autres spécialités, elle dispose de nombreux moyens pour y faire face. La téléradiologie en fait partie, comme sans doute aussi dans un avenir proche l'apport de l'intelligence artificielle et des algorithmes d'aide au diagnostic et à l'optimisation de l'acquisition et de la qualité des images.

Ceci est d'autant plus vrai qu'on a assisté à un changement d'état d'esprit général des jeunes générations dans leur rapport au travail, ainsi qu'à une féminisation de la profession. Ceci amène à reconsidérer les organisations professionnelles, avec des souplesses et des modes de répartition des tâches que les groupes de radiologues ont la possibilité de mettre en place pour pérenniser l'attractivité de leurs structures.

Nous connaissons le même problème démographique pour nos manipulateurs, dont la profession évolue vers un mode coopératif avec le radiologue et vers un élargissement de leurs compétences.

Les rapports avec le monde hospitalier évoluent aussi. Les statuts tendent à s'adapter aux contraintes nouvelles, avec quand cela est possible des modes de coopération entre le public et le privé. La condition est que ces rapports soient équilibrés et complémentaires sur un territoire, ce qui peut ouvrir la possibilité pour un radiologue de mener une activité mixte, bien que le modèle reste actuellement très chronophage.

---

***La téléradiologie doit rester aux mains des radiologues de même que nos moyens d'acquisition des images si le radiologue veut pouvoir conserver demain son autonomie***

---

# La financiarisation des groupes

La financiarisation, n'est pas une fatalité, c'est un choix. Avec la financiarisation, c'est le pouvoir des radiologues qui est en jeu. Celui qui paye commande.

Les financiers achètent les groupes pour capter les richesses produites par les radiologues.

Ils cherchent une rentabilité sur des cycles courts (5-7 ans) contrairement aux radiologues propriétaires de leur structure qui visent la pérennité de leur groupe sur des temps longs.

La politique des groupes financiers est donc d'obtenir des rentabilités immédiates souvent au détriment du long terme.

Les radiologues n'ont pas besoin d'investisseur pour financer leurs investissements. Lorsque les investissements génèrent de la richesse, les banques n'hésitent pas à prêter de l'argent aux radiologues et les investissements se financent par l'activité. Les investisseurs interviennent dans les groupes qui ont des problèmes de recrutement ou qui ont des valorisations de parts élevées.



Il est donc impératif de ne pas céder pas aux sirènes des groupes financiers leur proposant de se cantonner à leur activité médicale.

Il est impératif que les radiologues restent propriétaires de leur outil de travail, leur permettant ainsi de travailler pour eux-mêmes et non pour les financiers propriétaires. •



Il y a aussi des groupes qui privilégient l'indépendance et organisent leur groupe pour la conserver.

Les problèmes de démographie médicale vont persister encore une dizaine d'années mais, avec la mise en place du numerus apertus, l'efficacité améliorée par les innovations technologiques, médicales et organisationnelles, cette pénurie démographique sera corrigée. Les radiologues qui auront su rester indépendants des financiers auront des groupes profitables et très recherchés.

---

*La radiologie libérale offre un potentiel d'activités très variées permettant de développer des compétences techniques, médicales, managériales et humaines*

---

# Conclusion

---

*L'activité libérale permet d'être au cœur de cette évolution en complément, parfois en coopération, avec les structures hospitalières*

---

La radiologie libérale offre un potentiel d'activités très variées, permettant de développer des compétences aussi bien techniques, que médicales, managériales et humaines.

La tendance actuelle est au regroupement des praticiens avec un partage des tâches entre associés et une évolution de la coopération avec nos manipulateurs. On assiste également à une évolution organisationnelle par le recrutement de personnels administratifs à notre service, qui permettent aux médecins de se recentrer sur le cœur de leur activité.

L'avenir s'inscrit dans l'intégration des progrès techniques à développement exponentiel tels que l'intelligence artificielle, ou la téléradiologie, les progrès constants de la

qualité de nos machines qui font de notre spécialité une activité centrale et incontournable dans la prise en charge des patients.

L'activité libérale permet d'être au cœur de cette évolution en complément, parfois en coopération avec les structures hospitalières dans un modèle qui préserve les intérêts et les spécificités de chacun.

La financiarisation est une mauvaise solution aliénant la liberté du radiologue qui devient "l'esclave" du groupe financier.

La maîtrise de l'outil de travail et l'indépendance à l'égard des financiers sont les garants de la liberté d'exercice du médecin radiologue. •



---

# Contacts

Fédération Nationale des Médecins Radiologues  
168 A, rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél. : 01 53 59 34 00 - info@fnmr.org

